

LE FALGA



Bulletin municipal 2009 n° 15

Janvier 2010



Directeur de la publication : Isabelle COUTUREAU

Comité de rédaction du bulletin : Isabelle COUTUREAU, Philippe BUGAREL

Monsieur Bugarel a mis gracieusement à notre disposition les talents de son imprimeur.

Nous lui en sommes très reconnaissants.

Le mot de Mme Le Maire

Comme vous pouvez le constater la présentation de notre bulletin municipal a changé. Un grand merci à Monsieur Bugarel. Ce bulletin couvre exceptionnellement deux années, 2008 et 2009.

L'événement majeur pour notre commune sur cette période est le renouvellement, dans la continuité, de l'équipe municipale.

La problématique générale de l'habitat avec une pression foncière forte a été le souci majeur de l'équipe municipale précédente qui a voulu la régler avant l'échéance municipale en créant un périmètre qui limite l'urbanisation.

Ce fut donc ensuite l'application de la Carte Communale avec la première construction dans ce périmètre.

Sur un plan plus personnel ces dernières années ont durement éprouvé plusieurs familles de la commune.

Ceci nous rappelle notre fragilité et nous apprend à relativiser.

Mais, « il y a toujours un lendemain et la vie nous donne une autre opportunité de faire les choses bien. »

Cheminons ensemble dans notre petite commune tout au long de 2010 et que l'attachement à nos valeurs tel que la préservation sans faille de notre qualité de vie rurale et la solidarité renouvellent nos forces et nos envies afin que Belle soit cette année pour chacun d'entre vous.

Avec tout mon dévouement

Cordialement

ISABELLE COUTUREAU

MAIRE

■ ■ VIE MUNICIPALE

■ Conseil Municipal

Présentation de la nouvelle équipe

- *Isabelle COUTUREAU : Maire
- *Jacques JEAN : 1^{er} adjoint, délégué au SIVOM (voirie)
- *Alain VIDAL : 2^{ème} adjoint, délégué au SIPOM, SIVOM, au Syndicat des eaux
- *Jacques MONTAGNE : 3^{ème} adjoint, délégué au SIVOM
- *Alain CERENE : conseiller, correspondant-défense et santé
- *Philippe BUGAREL : conseiller, communication
- *Anne-Marie GRANZOTTO : conseillère, déléguée au Syndicat du Regroupement Pédagogique Le Vaux- Mourvilles- Hautes
- *Hélène JACQUEMET : conseillère, Centre Communal d'Action Sociale
- *Martine de ROQUETTE : conseillère, déléguée à la Communauté de Communes Lauragais Revel et Sorézois

L'élection municipale a eu lieu le 14 mars 2008



■ ■ VIE MUNICIPALE

Les meilleurs moments des années 2008 et 2009

2008 et 2009 ont été encore grâce au soutien et dynamisme de la municipalité et à l'implication du Comité des fêtes un bon cru d'animations. En effet les membres du comité des fêtes prennent très à cœur l'organisation d'événements sur la commune et souhaitent faire partager leur attachement à la vie du village. Un très grand merci.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

■ Les marchés de Printemps



■ Le vide grenier

■ Le Téléthon

■ Fête de la musique et feu de la St Jean



■ Les marchés d'Eté



■ L'exposition annuelle de peinture



■ Le repas de clôture des marchés



■ La fête locale



■ Le marché de Noël



L'année 2008 a accueilli le Concours d'Attelages de Tradition qui devient bi-annuel et aura donc lieu au mois de septembre 2010.



■ ■ VIE MUNICIPALE

■ ETAT-CIVIL

Bienvenue à :

Thaïs JUMEL née le 28-01-2008 à Vive-Vent

Félicitations à :

Hélène GRANZOTTO et Jérôme DELMAS mariés le 20 juin 2009

Au revoir à :

André JACQUEMET décédé le 29-11-2008

Yves BEROT décédé le 25-12-2008

Marie-Louise BOSC décédée le 14-03-2009

■ BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Mr et Mme SERVANT à En Pinard

Mr Christophe VIGUIER à Pinard

Mme Mireille METAYER, annexe Château

Mr Jérôme DELMAS, Montplaisir

■ ■ VIE MUNICIPALE

■ COMITE DES FETES

Nouveau bureau :

Président : Mr P. Quiminal

Vice-président : Mr A. Vidal

Trésorier : Mme M.C Bugarel

Secrétaire : Mr A. Granzotto

Et tous les membres actifs connus et anonymes.

■ BIBLIOTHEQUE

La Médiathèque départementale renouvelle ses prêts riches et variés depuis 1998.

Ces ouvrages sont à votre disposition pour un prêt gratuit, le lundi de 10h à 12h30 et le mercredi de 10h à 12h

■ PEINTURE SUR BOIS

3 journées de stage par an perfectionnent les habituées et initient les débutantes. Leurs réalisations sont exposées au mois d'août lors de la journée consacrée aux arts. Les trois dates de 2010 sont déjà connues : 4 Mai, 29 Juin, 16 Septembre.

■ ATELIERS DES ENFANTS

Dans le cadre de la journée Nature en 2008, les enfants ont eu leur parcours initiatique d'herboristes dans nos chemins ruraux pour au final réaliser un épouvantail végétal, pas épouvantable du tout.

Nos chers petits ont fait montre de talent lors de l'après-midi peinture en août 2008.

Leur fresque est en place dans notre foyer rural.

De même ils ont exposé et vendu les pots de fleurs décorés lors du marché de printemps 2009 et les cartes de vœux à Noël.

■ ENFANTS A L'HONNEUR

Maxime JEAN a remporté le Championnat des Pyrénées de cyclisme, catégorie Pré-Licencié.

Hugo COLL a remporté le 2° prix départemental du Concours de la Résistance et de la Déportation.

Nous leur adressons nos vives félicitations.



■ ■ VIE MUNICIPALE

■ Urbanisme

La Carte Communale est le document officiel et légal qui régit l'urbanisation de notre commune depuis le 8 janvier 2008. Ce document définit deux périmètres constructibles en dehors desquels aucune autre construction n'est possible. Rappel pour les nouveaux arrivants sur notre commune des conclusions du Commissaire à l'issue de l'Enquête Publique.

« Le projet de Carte Communale proposé par la commune du FALGA est un document d'urbanisme nécessaire pour une bonne gestion du territoire communal, en toute transparence. Il est de nature à répondre à des besoins modérés. Logique, aucun autre projet crédible ne peut lui être opposé. »

Les principes de la LOI S.R.U (Solidarité Renouvellement Urbain) sont respectés en privilégiant le regroupement des habitations et en limitant le développement de la commune pour préserver son caractère rural et ses paysages.

Le projet est proportionné aux besoins. Le tracé des zones est logique, au regard des contraintes. L'objectif de marquer le centre du bourg est atteint.

Les objections au projet relèvent, pour la plupart, d'appréciations personnelles souvent mal fondées, gouvernées par des conflits d'intérêts qui débouchent sur des jugements sommaires. En conséquence :

Le projet de carte communale ne présentant pas d'anomalies au regard de la LOI S.R.U et des contraintes d'urbanisme

L'enquête s'étant déroulée sans incident, et conformément à la procédure

Le public ayant pu largement s'exprimer

Aucune objection ne permettant de remettre en cause un projet qui est sincère, équilibré proportionné aux besoins, et conforme à l'intérêt collectif »

« J'émets un avis favorable »

A Drémil Lafage le 8 octobre 2007

PETIT Adrien, Commissaire Enquêteur

Les futures constructions de la zone bourg-centre ont nécessité une extension du réseau électrique, réalisé par la Commune .Il faut savoir qu'en parallèle une Participation pour Voies et Réseau a été mise en place afin que chaque futur propriétaire participe au financement des travaux. Ainsi, les frais sont partagés.

La première maison de notre Carte Communale a été bâtie sur le terrain vendu par Mme M.P Batigne à Pinard.

D'autre -part, la Commune a vendu son premier terrain à Lasserre (route de Cambiac).

Un des terrains restant à la vente bénéficie d'un Pass-Foncier qui est une aide à l'accession à la propriété pour une famille à revenus modestes, « primo accédante ».

Aucun bâtiment de notre commune ne peut prétendre à quelconque classement, cependant, les Bâtiments de France se sont aimablement mis à notre disposition pour préconiser une charte de construction qui aura seulement valeur de conseil et non de règle.

■ ■ BUDGET MUNICIPAL 2009

31180 Code INSEE	Commune de LE FALGA BUDGET COMMUNAL M14-97	CA 2009
---------------------	---	------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	7 854,18		7 854,18
012	Charges de personnel	8 013,66		8 013,66
014	Atténuation de produits	0,00		0,00
65	Autres charges gestion courante	24 480,83		24 480,83
656	Frais de fonct. des grps d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	2 325,00	0,00	2 325,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	42 673,67	0,00	42 673,67

D 002 RESULTAT REPORTE	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	42 673,67

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	4 039,00	0,00	4 039,00
18	Compte de liaison	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	4 039,00	0,00	4 039,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 039,00

31180 Code INSEE	Commune de LE FALGA BUDGET COMMUNAL M14-97	CA	2009
---------------------	---	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services	607,67		607,67
73	Impôts et taxes	19 317,50		19 317,50
74	Dotations et participations	22 884,38		22 884,38
75	Autres produits de gestion coura	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00		0,00
77	Produits Exceptionnels	5 494,43	0,00	5 494,43
78	Rapports sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		48 303,98	0,00	48 303,98

R 002 RESULTAT REPORTE	0,00
------------------------	------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	48 303,98
---	-----------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068/10)	2 459,96	0,00	2 459,96
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		0,00	0,00
46X-2	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		2 459,96	0,00	2 459,96

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE	0,00
---	------

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
----------------------------	------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 459,96
--	----------

■■ INTERCOMMUNALITE

■ SIVU

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique gère le fonctionnement des écoles maternelle (Le Vaux) et primaire (Mourvilles- Hautes) où est scolarisée la grande majorité des enfants de notre commune (neuf). Le nombre total d'élèves fréquentant cette école est de 100 enfants.

Après démission du président en place, Mr Berjaud maire de Maurens, Mme Coutureau a été élue présidente bénévole, de ce syndicat.

Le siège est donc au Falga avec une permanence de son secrétariat le mercredi matin.

Un projet de construction d'un groupe scolaire intercommunal, situé au Vaux, est en cours de réflexion.

Rappel des documents nécessaires à une inscription :

- livret de famille
- carnet de santé
- certificat de radiation de l'école de provenance, le cas échéant.
- accord écrit de la mairie de résidence pour cette inscription

L'inscription se fait à l'école.



Il est rappelé aux parents d'élèves de maternelle, primaire et secondaire que le retrait des titres de transport s'effectue à la mairie à partir du 1^{er} septembre.

■ SIPOM

(Protection de l'environnement - Réduction des déchets)

Trions pour recycler

Compostage, tri et achats malins peuvent vous aider à réduire votre quantité de déchets. Autant de bons gestes pour le bien-être de tous. Le recyclage de nos déchets reste la solution la plus intéressante écologiquement et constitue un enjeu environnemental important qui tend à limiter notre empreinte écologique sur la planète. Elle implique de notre part une prise de conscience et des comportements différents, que ce soit dans nos façons de consommer que dans nos façons de gérer nos déchets (trier les déchets recyclables, composter les résidus organiques).

Les bons gestes

Trier ses déchets recyclables permet de réduire le volume des déchets incinérés. C'est aussi un bon moyen pour économiser des matières premières comme le bois, le pétrole ou le sable, qui ne sont pas inépuisables.

Bac vert : plaidoyer pour le tri du verre

S'il ne devait y avoir qu'un seul emballage à trier, ce serait le verre ! Bouteilles, pots, bocaux sont recyclables à l'infini. Jetés dans la poubelle avec les déchets courants, le verre se retrouvera en décharge pour se dégrader au bout de 400 ans ! Attention les ampoules électriques ne vont pas dans le bac vert, ni la vaisselle en verre dont la composition chimique rend impossible son intégration au calcin utilisé dans les fours verriers.

Bac jaune : plastique, journaux, magazines

Tous les plastiques ne sont pas à recycler. Seuls les bouteilles et flacons en plastique se recyclent. Les sacs plastiques, les films d'emballages, les pots de yaourts ne contiennent pas assez de matière et leur recyclage n'est pas rentable. Les boîtes de conserve, canettes, journaux, magazines, prospectus vont dans le même bac. Pour éviter les documents publicitaires, un autocollant Stop pub est disponible à l'accueil de la mairie.

Le compostage

Autre moyen de réduire nos déchets incinérés quand on dispose d'un jardin : le compostage. Il s'agit de recycler en terreau la part fermentescible de nos déchets (épluchures et fanes de légumes, filtres à café, cendres de bois, tontes de gazon ...). Les premiers retours d'expérience du compostage montrent une diminution de 65 kg par habitant et par an des quantités de déchets collectées.

La Déchetterie

Pour vous aider dans votre tri, vous pouvez vous rendre à la déchetterie de Caraman. Elle accepte toutes sortes de déchets en dehors des collectes régulières.

Le saviez - vous ?

1 tonne de plastique recyclé permet d'économiser entre 700 kg et 800 kg de pétrole brut,

1 tonne de papier carton recyclé épargne 2,5 tonnes de bois

1 tonne de verre recyclé économise le transport de 660 kg de sable.

■ CCLRS

La Communauté de Communes Lauragais Revel et Sorézois s'agrandit. 7 nouvelles communes du Tarn (Arfons, Belleserre, Cahuzac et Saint Amancet) et de Haute -Garonne (Maurens, Juzes, Mourvilles-Hautes).

La dernière compétence prise par la Communauté est celle d'un regroupement des trois Offices de Tourisme existant (Revel, Sorèze, St Félix).

2010 sera pour notre commune, l'année du contrôle des installations, existantes, d'assainissement individuel. Pour tout projet de mise en place d'un assainissement individuel (construction neuve ou réhabilitation), une déclaration doit être faite auprès de la Communauté de Communes **avant** le commencement des travaux.

La C.C.L.R.S a adopté le projet de construction d'un nouveau Centre de Loisirs à Revel dans l'enceinte de l'école Roger Sudre.



L'eau de la Montagne Noire : la qualité au meilleur prix !

A partir du mois d'avril 2010, le SIEMN 31 lance en partenariat avec l'**Institution des Eaux de la Montagne Noire** une campagne d'information et de valorisation de l'eau potable pour inciter les usagers du service à boire l'eau du robinet.

L'eau potable est de qualité.

Elle est le produit alimentaire le plus contrôlé par les autorités sanitaires. Elle est soumise à des contrôles stricts de la ressource jusqu'à votre robinet. Des analyses sur la qualité de l'eau produite et distribuée ont lieu régulièrement par le laboratoire d'autocontrôle de l'Institution et par les services sanitaires afin de vérifier sa conformité avec les normes en vigueur. Le bilan de la DDASS révèle ainsi une eau de bonne qualité répondant à l'ensemble des paramètres physico-chimiques et bactériologiques réglementaires. Par ailleurs, l'IEMN bénéficie de la **certification qualité ISO 9001** pour la production et l'adduction d'eau potable.

L'eau potable à un coût modéré :

Economique, elle est 100 à 300 fois moins chère que l'eau en bouteille. La gestion publique de l'eau permet ainsi de contrôler le prix et de maîtriser son processus de production.

Deux autres raisons de boire l'eau de votre robinet !

- ◆ **une eau respectueuse de l'environnement :** boire l'eau du robinet permet d'éviter les déchets. Sans emballage, sans plastique et livrée à domicile, elle préserve l'environnement. En ce sens, l'eau du robinet est écologique.
- ◆ **une eau disponible :** l'eau du robinet est livrée à domicile et disponible 24 h / 24 et 7 / 7 jours grâce à un personnel compétent. La continuité du service public est notre priorité.

De bonne qualité, à tarif modéré, livrée directement chez vous et écologique... faites confiance à votre eau du robinet !

■ ■ INFORMATIONS GENERALES

(Pour Mémoire)

■ Ouverture au public de la Mairie

Lundi 10h- 12h30

Mercredi 10h30-12h

Madame le Maire reçoit aussi à la demande sur rendez-vous.

■ Dates des élections régionales

Les 14 et 21 mars 2010

Le Falga compte 85 électeurs

■ Ramassage des déchets ferreux

Après inscription en mairie une semaine avant : 9 juin et le 1^{er} décembre 2010.

Nous tenons à vous rappeler que les encombrants non-ferreux sont à amener dans une déchetterie, les deux plus proches étant Caraman et Revel.

■ Recensement des jeunes de 16 ans

Les jeunes françaises et français de la commune doivent se présenter en Mairie dans le mois où ils atteignent leurs 16 ans afin de se faire recenser.

Cette démarche obligatoire leur permet notamment de s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique, de participer à la journée citoyenne...

■ Location du Foyer Rural

Uniquement pour les habitants du Falga, le foyer est prêté dans les conditions suivantes :

Du 1^{er} mai au 30 septembre : 45 euros la journée

Du 1^{er} octobre au 30 avril : 55 euros la journée

Une attestation d'assurance « fête familiale » doit être fournie ainsi qu'une caution de 300 euros.

■■ DIVERS

■ Transports en commun

Face à l'urgence d'agir contre la dégradation de l'état de la planète, la Loi Grenelle Environnement incite les Collectivités Locales à agir dans ce sens.

Ainsi, le Conseil général de la Haute Garonne propose tout au long de la journée des trajets Toulouse-Revel à 2 euros et le maintien de la gratuité pour les publics à faibles revenus ainsi que pour les chômeurs et les retraités.

D'autre part, nous ne saurions que trop recommander le co-voiturage.

■ Recensement de la population

Total des logements : 43

Population Insee : 96

■ ■ TRAVAUX

- Mise en place d'un miroir de circulation pour la sécurité de la sortie du cimetière
- Installation d'une borne d'incendie à Lasserre. La commune du Vaux participe pour moitié au financement de ce matériel.
- Dans un souci d'économie et d'écologie, les lampes de la place de la mairie ont été éteintes, le lampadaire près de la cabine étant suffisant.
- Aménagement d'un point de regroupement de conteneurs à déchets en 2008 au pont de l'Olivet et abondé en 2009 d'un conteneur tri- sélectif supplémentaire.
- Installation d'un second conteneur pour le tri-sélectif et d'une colonne à verre à Lasserre
- A l'initiative du Falga, un « cédez le passage » financé par notre commune a été placé par la mairie de St Félix à Pinsaguel pour la sécurité de tous.
- Alarme-incendie au foyer rural. Le contrôle et le renouvellement des extincteurs ont été confiés à une nouvelle entreprise.
- Renforcement du réseau électrique du Moulin et alentours réalisé en Mars 2010. Les renforcements de Malaise et de Pinard sont à l'étude.
- Un point lumineux sera installé courant 2010 entre Le Cammas de la Tuilerie et Malaise.
- Nous sommes en attente du résultat de 2 études de la D.D.E concernant la limitation de vitesse à Malaise ainsi que la mise en sécurité du carrefour de la Mairie.
- Travaux annuels d'entretien de voirie réalisés sur la voie communale de l'église à Vive-Vent et sur quelques points (nids de poule)
- Entretien des banquettes et chemins par le passage de l'épaveuse et du broyeur.

■ Cimetière

La procédure de reprise des concessions abandonnées au cimetière qui en était restée à l'étape d'inventaire va se poursuivre mais n'aboutira que dans trois ans minimum afin de donner le temps aux propriétaires de se manifester.

■ Employé municipal

Depuis 2009, les communes de St Julia, Nogaret et Le Falga utilisent les services de l'employé communal de St Julia mis à notre disposition ainsi que le matériel. Nous sommes très satisfaits de cette solution pour nos travaux d'entretien des espaces verts et autres.

■ ■ DIVERS - DOCUMENTS A CONSERVER

CATEGORIE	DOCUMENTS	DUREE
Famille	Titre de propriété	Jusqu'à la vente
Habitation	Acte de cession	5 ans
	Contrat architecte	10 ans
Propriétaires	Contrats d'assurance	10 ans
	Factures travaux	10 ans
	PV réception de travaux	
Locataires	Contrat de bail	
	Quittance e loyer	Durée location + 5 ans
	Etat des lieux	Idem
	Quittances assurances	Idem
	Factures travaux	Idem
	Justificatifs entretien chaudière	Idem
Famille	Livret de famille - militaire	A vie
	Diplômes - contrat mariage	
Consommation	Talons de chèques et relevés de compte	10 ans
	Contrat de prêt et justificatifs de remboursement	2 ans après expiration
	Factures téléphone	1 an
	Factures d'eau	2 ans
	Factures d'électricité	5 ans
Vie professionnelle	Contrat de travail	Jusqu'à la retraite
	Feuilles de paie	Idem
	Reconstitution carrière	A vie
	Titre de pension	A vie
	Bordereau paiement pensions	5 ans
Impôts	Avis d'imposition sur le revenu	10 ans
	Justificatif paiement	
	Taxes foncières et d'habitation	2 ans

Assurances : Ne jetez jamais vos contrats d'assurance RC (délai de recherche : 30 ans après un sinistre).
Garder les factures d'achats de meubles et objets de valeur (justificatif nécessaire en cas de vol ou d'incendie)

■ ■ EVENEMENTS CELEBRES EN 2009

Il y a 50 ans, en 1959

- ⊙ L'Alaska et Hawaï deviennent les 49e et 50e états des Etats-Unis
- ⊙ Ritchie Valens, Buddy Holly et The Big Bopper trois très jeunes vedettes du show-biz américain meurent dans un accident d'avion
- ⊙ Uderzo et Goscinny publient en bande dessinée « Astérix le Gaulois »
- ⊙ Fidel Castro devient président de Cuba
- ⊙ Création et commercialisation de la poupée Barbie
- ⊙ Inauguration du pont de Tancarville, pont suspendu sur la Seine.
- ⊙ Charles De Gaulle, premier président de la Ve République française

Il y a 40 ans en 1969

- ⊙ Les premiers pas de l'homme sur la lune
- ⊙ Premier vol d'essai du Concorde
- ⊙ De Gaulle démissionne
- ⊙ Pompidou élu Président de la République française

Il y a 30 ans en 1979

- ⊙ Margaret Thatcher 1er ministre en Grande Bretagne
- ⊙ Jean-Paul II, le nouveau pape est polonais
- ⊙ Le shah quitte l'Iran
- ⊙ Premières élections au Parlement européen
- ⊙ L'URRS envahit l'Afghanistan

Il y a 20 ans en 1989

- ⊙ Catastrophe écologique en Alaska
- ⊙ Révolte réprimée dans le sang à Pékin
- ⊙ Première des Guignols de l'info sur Canal+
- ⊙ Elections libres en Hongrie et en Pologne
- ⊙ Chute du mur de Berlin
- ⊙ Fin de la dictature communiste en Roumanie

Il y a 10 ans, en 1999

- ⊙ Roberto Benigni remporte l'Oscar du meilleur acteur pour son interprétation dans La vie est belle
- ⊙ Intervention militaire de l'OTAN contre les Serbes en Yougoslavie
- ⊙ Entrée en vigueur de la monnaie unique européenne, l'Euro
- ⊙ Vladimir Poutine remplace Boris Eltsine à la présidence de la Russie
- ⊙ En Rugby, le XV de France bat les All Blacks (43 à 31) et se qualifie pour la finale de la Coupe du Monde



Le Falga, entre nature et poésie